



13^e TROPHÉE PORT MEDOC



- les 5 et 6 mai 2018 -

A Remplir **de manière lisible** et à retourner de préférence avant le 22 avril 2017

VOILIER

Nom	N° de Voile	Catégorie <input type="checkbox"/> OSIRIS <input type="checkbox"/> Multi 2000	Longueur HT <i>en m</i>	Coef de jauge Brut : Net :
Type (série)			Tirant d'eau	

SKIPPER

Nom et prénom du skipper :			<i>Réservé à l'organisation (visa licence et certificat HN)</i>
Adresse :			
N° licence :	Club :	N° tél :	
Mél :			
Si étranger, Nationalité :		N° et type Pièce Identité :	

EQUIPIERS

Nom et Prénom	N° licence	Jours de présence		Réservé à l'organisation (visa licence et médical)
		5 mai	6 mai	

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Lien de parenté : _____

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____



Fixe : _____



Mobile : _____

Email : _____

NB : Pour tout concurrent mineur, il est obligatoire que son tuteur remplisse sur papier libre une autorisation avec au minimum les éléments mentionnés ci-dessous, celui-ci doit impérativement être joint à ce dossier d'inscription :

Modèle

Je soussigné, M _____ autorise mon enfant

à participer à la régata « 9^e Trophée Port Médoc » et dégage la responsabilité des organisateurs quant aux risques inhérents à cette participation.

Signature de l'un des parents (mention nécessaire écrite : Bon pour autorisation parentale)

Fait à _____ le _____

Si mon inscription est acceptée, je soussigné(e) :

Nom : _____ Prénom : _____

Certifie :

- 1- Me conformer aux règles et conditions de course, aux instructions de course, et d'une manière générale à toutes les règles ou instructions complémentaires qui pourraient être faites par l'organisation.
- 2- Décharger de toute responsabilité les organisateurs de la course, leurs partenaires, le club organisateur, le Comité de Course et le Comité de Réclamation.
- 3- Accepter les décisions des organisateurs, du Comité de Course et du Comité de Réclamation en toute matière.
- 4- Avoir pris connaissance des règles de course fondamentales de l'ISAF qui établissent que :
« Tout voilier doit porter toute assistance possible à tout bateau ou à toute personne en péril, lorsqu'il est en situation de le faire. »
« Il appartient à chaque voilier, sous sa seule responsabilité, de décider s'il doit ou non prendre le départ ou rester en course. »
En conséquence, je suis le seul responsable de ma sécurité, et je ne dois prendre le départ ou rester en course, compte tenu du vent ou de l'état de la mer et des prévisions météorologiques, que si j'estime pouvoir le faire.
- 5- Que l'équipement du bateau est conforme à la catégorie de navigation indiquée.

Fait à _____ Le _____

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :